

---

# L'histoire des maisons.

## Méthodologie d'un inventaire du patrimoine bâti villageois toulousain.

par Jean-Yves CHAUVET

---

On ne peut restaurer sa maison sans l'aimer, l'aimer sans désirer connaître son histoire. Cette quête du passé n'est pas un luxe d'esprit dilettante, elle est, au contraire, nécessaire pour aborder la restauration, sans erreur de temps. Le présent, vécu aujourd'hui, n'est qu'un instant fugace, le véritable présent de la maison est bien celui de sa durée.

Révéler l'histoire d'une maison influe, plus qu'on ne le pense, sur ses besoins personnels d'y habiter. Ainsi, la bâtisse s'impose-t-elle comme un être avec lequel il faut composer, nécessité qu'ignorent bien des propriétaires hâtifs. Or, une maison vit, aussi, de ses lieux, de ses fonctions d'autrefois et des personnages qui l'ont hantée ; c'est pourquoi, elle est un sujet de culture autant qu'un cadre domestique.

S'enquérir de son histoire invite, presque, à en partager les lieux avec ses propriétaires et ses occupants antérieurs, à désirer, également, les laisser entiers pour ses successeurs. Bien sûr, est-ce ainsi s'obliger à un peu d'humilité, mais le choix du bâti ancien n'entraîne-t-il pas cette obligation de communauté? Seul, le sens de l'histoire permet d'éviter de se considérer comme unique maître d'une oeuvre destinée à vivre dans une plénitude de temps.

L'histoire de la maison ne relève pas d'un devoir, elle résulte, avant tout, du plaisir de découvrir, d'exercer son esprit de curiosité. Elle permet de remonter un temps expurgé des misères et des contraintes supportées par les anciens, grâce à une certaine mise en image culturelle du passé. En situant, sur l'échelle du temps, l'époque de construction de la maison et des modifications qu'elle a subies, elle convie à partir à la rencontre de ses bâtisseurs, propriétaires et occupants. Elle révèle leur identité, suit leur trame familiale et décrit leurs activités artisanales ou agricoles. Restituant l'ambiance et l'atmosphère quotidienne de ses âges, à travers les objets du quotidien et les actes les plus humbles de la vie, elle conduit, de plus, à la découverte du finage, en reconstituant le parcellaire d'autrefois.

Evidemment, la connaissance de l'histoire structurelle de la maison aide à la restaurer avec précision dans le caractère des époques qui la composent. Il est rare qu'une maison surgisse homogène de l'histoire; le temps y a déposé des cicatrices provoquées par le besoin de modifier, déjà, d'agrandir. Cela s'est toujours effectué dans la matrice traditionnelle de l'habitat avec laquelle nous avons rompu au début de ce siècle. Si nous nous trouvons, désormais, face à elle pour l'apprécier dans son ensemble, encore faut-il savoir en discerner les détails évolutifs.

Plaisir de s'interroger, de chercher et de découvrir, se confondent dans le résultat final de cette quête d'époques et de lieux devenus désirables par leur évanouissement. Le fruit de ces recherches introduit, dans la maison, une atmosphère empreinte de poésie et de nouveauté qui l'éclaire, à la lumière de son histoire, en animant ces personnages authentiques qui, peut-être, l'habitent encore !

Au passage, la quête historique permet de faire un sort à quelques idées préconçues sur l'ancienneté des maisons. Il est, en effet, rare que celles-ci soient multiséculaires, la plupart n'ont qu'entre cent cinquante et deux cents ans d'âge. Le XIX<sup>ème</sup> siècle fut tellement prospère pour les campagnes que beaucoup de propriétaires ont modernisé leur patrimoine dans le milieu du siècle. En corollaire, il est peu de maisons dans lesquelles les familles puissent plonger leurs racines indéfiniment.

Si l'on désire souvent faire, des maisons anciennes, le berceau de ses ascendants depuis la nuit des temps, c'est que l'on a, couramment, une vision monolithique du passé, vaste abîme dans lequel se fondraient toutes les valeurs du temps. Or, le passé possède une profondeur facilement mesurable par les événements historiques dont les maisons sont précisément les degrés identifiables. Cela ne doit toutefois pas empêcher le sentiment familial d'y porter ses racines à travers son imaginaire vécu. Cet enracinement opère d'autant

mieux que la maison est précisément connue dans ses temps et lieux car, alors, l'identification aux ancêtres s'accomplit sans erreurs.

\*\*\*

Ne laissant rien au hasard, les méthodes de recherche historique exigent que la maison soit préalablement décrite, l'histoire d'une seule maison n'ayant de sens qu'au regard de l'ensemble d'un corpus régional, voire national, d'architecture paysanne. Plus le chercheur aura vu et étudié de maisons et plus il saura identifier chacune d'elles. Cela revient à poser les notions de genre et de type, concepts dont la précision n'est pas toujours partagée par les spécialistes. Le **genre** s'attache plutôt au caractère universel de l'habitat traditionnel et se rapporte alors à un travail de synthèse, alors que le **type** relève plutôt de la diversification locale de ces genres universels et réclame, au contraire, un travail d'analyse.

Il est ici fort à propos de rappeler la **définition de la maison paysanne**, les châteaux, manoirs, maisons de maîtres et maisons bourgeoises étant plus facilement identifiables. Une maison traditionnelle répond à des conditions de fonction et de situation nécessaires et suffisantes, pour être prise en compte dans un corpus suffisant. Avant tout, elle doit se situer en **milieu rural**, ce qui n'exclut pas les abords de villes; ensuite, elle doit avoir principalement **servi à l'agriculture**, au sens large de cette activité puisqu'autrefois, même les prêtres, les maîtres d'école et les artisans, possédaient un train de culture, au moins modeste. Elle doit aussi être construite de **matériaux naturels**, mis en oeuvre manuellement, tirés du sol le plus proche, même si le rayon de provenance de ces matériaux a pu s'accroître au XIX<sup>ème</sup> siècle. Enfin, elle doit avoir été **bâtie antérieurement aux années 1890, voire 1920**, dans les zones de reconstruction imposées par les dégradations de 14-18, bien que les maisons traditionnelles de cette époque présentent, déjà, des apparences industrielles.

L'architecture traditionnelle ne s'est pas constituée au hasard, elle a obéi à des **règles historiques, sociales et géographiques** qui conduisent à situer chaque maison au carrefour d'une époque et d'un milieu. Malgré la diversité des types locaux, cette architecture obéit à des règles d'évolution universelles qui interdisent de se complaire excessivement dans le fait de pays mais, au contraire, incitent à passer du général au particulier, c'est-à-dire, du fait universel au fait local.

De son côté, la tradition n'a jamais été un principe acquis, il faut donc, constamment, en mesurer les effets sur une échelle de temps, ce qui revient à commencer l'histoire de sa maison par l'éclairage des époques qui l'ont conçue et entretenue. Cela revient encore à interroger le cadre historique

et régional dans lequel s'est insérée cette construction; ensuite, à en comprendre les fonctions anciennes et à en dresser l'identité typologique. Loin d'être uniforme, celle-ci s'attache à la variété des milieux géographiques et aux irrégularités de l'histoire. Il importe donc de connaître **les grandes périodes architecturales** qui ont contribué à façonner les patrimoines bâtis; leur identification dépend de la capacité de les exhumers de la mémoire historique, à partir de témoins ou de documents d'archives.

**Trois époques** dominent l'histoire de l'art de bâtir, tant en terre de noblesse qu'en milieu bourgeois et rural; la Renaissance et ses phases bâtarde du XVII<sup>ème</sup> siècle, le XVIII<sup>ème</sup> siècle, puis le XIX<sup>ème</sup>, auquel peut s'ajouter de façon très marginale, la période de reconstruction des régions sinistrées par la Grande Guerre, dans les années 1920.

Pour brillantes qu'elles aient été, ces trois grandes périodes ne sont, bien sûr, pas les seules à intéresser l'histoire de l'art de bâtir, mais ce sont elles qui ont laissé le plus de traces. Les produits des fouilles archéologiques de rares bâtiments préservés, et l'iconographie, permettent, malgré tout, de nous faire, avec une inégale valeur, une idée de ce que fut **l'habitat antérieur au XVII<sup>ème</sup> siècle**; il se caractérisait, notamment, par un usage, presque généralisé, du pan de bois. **La Renaissance** aura beaucoup fait pour la diffusion de la pierre, comme en Lorraine centrale, à la fin du XVI<sup>ème</sup> siècle.

Ces époques ne se sont pas succédées avec la même régularité d'une classe sociale ou d'une région à l'autre. La noblesse contribua, la première, à répandre le style Renaissance en provenance d'Italie. En ces périodes de grande amplitude, les modes mettaient une certaine lenteur à se propager, de haut en bas de l'échelle sociale, si bien que le style Renaissance s'introduisit dans les campagnes au XVII<sup>ème</sup> siècle, de préférence au XVI<sup>ème</sup>.

**Aux XVII<sup>ème</sup> et XVIII<sup>ème</sup> siècles** se généralisèrent des modèles de façades caractérisées par l'usage de fenêtres en hauteur, dépourvues de meneaux, dont le linteau s'arrondissait, élégamment, en segment d'arc et dont la face extérieure était "déclardée" pour favoriser la prise de lumière. L'usage de ce type d'ouverture fut général, autant en ville qu'en campagne, mais il ne s'est pas partout appliqué avec la même rectitude. Les conditions locales en modulèrent la mise en place. En Lorraine, ce mode d'ouverture est apparu et s'est achevé plus tardivement, des années 1750 aux années 1820.

La substitution du **système décimal et métrique** aux anciennes mesures régionales, essentiellement basées sur la prise en compte du corps humain, modifia radicalement l'aspect des façades dans le courant du XIX<sup>ème</sup> siècle, même

s'il y a moins de différences apparentes entre les XVIII<sup>ème</sup> et XIX<sup>ème</sup> siècles, qu'entre le XVII<sup>ème</sup> et ces deux siècles-là. Certes, les ouvertures ont-elles été surmontées par un linteau droit et se sont-elles légèrement accrues en hauteur, mais le principe de la fenêtre verticale, à double battant et à deux fois six carreaux de verre ne fut pas remis en cause. Plus subtile, la différence portait au niveau de la composition de ces ouvertures et des proportions générales de la façade.

Aux **agencements** asymétriques, utilisant le rapport aux deux tiers et les rythmes impairs, ont, alors, succédé des agencements très symétriques et souvent rigides, favorisés par un besoin d'hygiène et de luminosité nécessaire au point de vue sanitaire, mais bien préjudiciable à celui de l'esthétique des façades. Cette **mode hygiéniste** devint impérative, à la fin des années 1880, alors qu'on cessait de construire dans un domaine traditionnel.

La Lorraine a, bien sûr, connu l'enrichissement du XIX<sup>ème</sup> siècle, comme l'ensemble de la France, mais les maisons du XVIII<sup>ème</sup> siècle n'y sont pas rares et étaient, déjà, de leur temps, d'auguste apparence. Il faut remonter à la fin du XVII<sup>ème</sup> siècle pour y voir la période initiale de construction du patrimoine bâti lorrain actuel, à la suite des dégâts considérables provoqués par la guerre de Trente ans. C'est pourquoi, les exemples de fermes et de maisons antérieures à la fin du XVII<sup>ème</sup> siècle sont très rares dans l'actuelle Lotharingie.

\*\*\*

**L'identification de sa maison** passe par sa connaissance propre (mais n'est-ce pas à celle-ci que l'on désire aboutir?) et procède par référence à l'habitat avoisinant. En vérité, ces diverses approches préalables doivent se conduire de front. Lors de cette phase particulière d'identification, il convient de pressentir **la fonction sociale** à laquelle répondit l'édifice, en son temps, ce qui revient à s'interroger sur la qualité des classes sociales qui l'ont bâti, occupé et entretenu, et l'ordre qu'elles prenaient au sein d'une société inégalitaire.

**Chaque classe sociale** avait la faculté de bâtir et faire bâtir, selon ses moyens, mais, aussi, ses devoirs de paraître. La valeur de reconnaissance du patrimoine est proportionnelle au rayonnement qu'en avaient autrefois ses occupants; au sommet de la pyramide sociale, la Couronne de France ne pouvait accepter qu'on élevât son prestige plus haut que le sien.

Aux **puissants** du royaume correspondaient des bâtiments uniques, nationalement et internationalement réputés. Trop somptueux pour intéresser l'acheteur anonyme, ces châteaux sont généralement tombés dans le bas de laine du patrimoine public; d'ailleurs, leur entretien se montre si coûteux qu'il

interdit toute ambition de propriété privée. Il en va de même pour les châteaux et les demeures de la seigneurie de province, particulièrement nombreux, malgré le caractère unique de chacun d'eux. Leur propriété se partage entre les domaines privé et public : Etat et collectivités locales pour ce dernier. En général, ces demeures de prestige ont un rayonnement régional.

Les usages auxquels devaient répondre ces grands et ces petits châteaux sont aisés à deviner : se divertir, s'octroyer un certain confort et paraître. Cette évidence ne doit pas empêcher de pousser plus loin la réflexion sur la fonction sociale et domestique des lieux qu'ils recèlent. Ils se partagent, généralement, entre les appartements des maîtres et les offices des serviteurs et des domestiques.

Bien sûr, les formes de patrimoine bâti les plus nombreuses sont ces **maisons des bourgs et des campagnes** dont on avait négligé l'intérêt, jusqu'au cours des années soixante. Leurs fonctions sont assez diverses pour conduire leurs propriétaires à s'interroger sur leur origine.

Passons rapidement sur **l'habitat urbain**, soumis à trop de règles d'usage collectif pour favoriser une démarche individuelle. Il n'en mérite pas moins d'être rendu à ses origines : hôtels particuliers, habitat d'artisans ou de commerçants, immeubles de rapport. Toutefois, ce sont les maisons de bourgs, à mi-distance entre l'habitat des villes et celui des campagnes, qui s'apparentent le plus à la maison familiale; il n'est pas rare de faire ainsi le choix d'un ancien relais de poste pour y établir son cadre domestique.

C'est le concept de **maison familiale** que l'univers rural permet d'exprimer, contrairement à l'habitat de ville, essentiellement collectif. Si l'abandon de sa vocation agricole conduit toute maison des champs à devenir le territoire, sans partage, de la famille, cette métamorphose recouvre bien des réalités historiques. Il faut donc situer **les fonctions d'origine** de sa maison à travers la diversité des corporations rurales et agricoles. La société rurale comportait ses castes et les disparités régionales étaient nombreuses. Chaque unité de pays offrait, de fait, un grand choix de situations économiques et sociales. Notables ruraux, *bourgeois* et ecclésiastiques tenaient le dessus du panier et leurs logis restent des plus augustes. Les demeures de maîtres se départissaient rarement d'un corps d'exploitation relégué aux communs, dans l'enceinte de la ferme, pour ne pas entacher l'intégrité de la maison.

Une maison conserve **la trace des modifications** qu'elle a subies, tant qu'elle reste dans son domaine traditionnel. Il est donc possible de reconstituer son histoire *organique* à la suite d'une observation attentive de ses structures et de la mise en oeuvre de ses matériaux. Pour se prêter à pareil examen, elle doit être débarrassée des objets qui l'encombrent et dépouillée de ses enduits intérieurs et extérieurs. Cela demande que cette analyse soit conduite avant le début des travaux de restauration, condition parfois délicate à remplir, en présence de crépis ou d'enduits en trop bon état pour exiger de déposer. Il sera plus sage de conserver, intacte, cette mémoire de la structure plutôt que de la détruire à jamais.

Accompagnant l'inventaire des matériaux et l'étude typologique, **la reconnaissance historique** s'inscrit dans la préparation du programme de restauration. Il n'est pas superficiel de dire qu'elle orientera l'aménagement contemporain de la maison par la révélation de signes culturels dont s'affirmera bien vite l'importance. À ce stade de prise de contact avec la maison, on n'insistera jamais assez sur l'utilité de la photo et du dessin, dont l'exercice aiguise le sens de l'observation, tout en alimentant la réflexion sur les besoins de restauration.

Établir **l'histoire structurelle de la maison** consiste :

1- à rechercher les **signes** qui permettent une certaine datation en fonction du contexte : types d'appareillage ou ouvertures ;

2- à procéder à une **datation relative** des différents corps d'oeuvre, en déterminant leur antériorité. Il est rare qu'une construction n'ait pas subi d'évolution organique, décelable à certains signes assez remarquables : ajout d'appentis, augmentation de volume, etc.

**6** Les **signes de datation**, reconnus sur la maison, sont **relatifs** lorsqu'ils n'autorisent pas une datation précise, mais conduisent à établir des rapports d'antériorité entre les diverses parties de la maison, tout en se rattachant à des périodes présumées, **absolus** lorsqu'ils sont datables à l'année ou la décennie près. Ils sont alors rares; ce sont, en général, des dates portées, très souvent sur les linteaux de portes piétonnes ou de granges, moins couramment sur des linteaux de fenêtre, parfois sur les pierres de fondation. Ces dates ne remontent pas toujours aux origines de la maison, elles peuvent concerner des éléments rapportés ou éluder d'éventuels travaux de modernisation de celle-ci, effectués, par exemple, au XIX<sup>ème</sup> siècle. Il est donc prudent d'étudier leur cohérence, vis-à-vis des autres sources de datation de la maison.

Certaines possibilités de datation absolue peuvent aussi venir d'autres maisons, datées par leur structure ou par archives et présentant certaines similitudes avec la maison

étudiée. On établira, alors, sans grands risques, des correspondances chronologiques entre ces diverses constructions.

Au nombre des indices contribuant à la datation de la maison, doivent être retenues les **marques d'outils** dont l'usage a suffisamment évolué, au cours des derniers siècles, pour différencier, par exemple, les bois équarris à l'herminette, les bois sciés de long, et ceux qui l'ont été mécaniquement. La scie de long laisse une série de marques légèrement courbes (en raison du grand rayon de travail de l'outil, tenu à quatre mains) et nettement croisées (à cause du va et vient produit par le travail alternatif de chacun des scieurs). La poutre ou la planche ainsi débitées se distinguent, également, par la présence d'une cicatrice d'arrachement légèrement triangulaire, résultant de l'habitude qu'avaient les scieurs de commencer, par une extrémité de la pièce, pour reprendre, à l'autre bout, une fois parvenus au milieu.

Aujourd'hui, le bois le plus ancien ne peut, longtemps, cacher son âge, à la lumière de **la dendrochronologie**, technique relativement récente qui révèle la date de coupe d'un bois, à partir de la comparaison des courbes de largeur de ses cernes, en référence avec celle d'un arbre dont la date d'abattage est connue. Ce rapprochement est rendu possible par le fait que, dans une zone géographique donnée, selon les variations de climat, les arbres de même essence ont un rythme de croissance égal. Mais la dendrochronologie ne prémunit pas contre les risques de réemploi ou de délais d'attente entre l'abattage d'un arbre et sa mise en oeuvre en charpente, colombage ou poutraison.

Autres moyens d'investigation, **la métrologie et la science des proportions** seraient deux auxiliaires utiles de la datation des maisons. Encore du domaine de l'hypothèse, ces approches mériteraient d'aboutir à des études expérimentales. Une étude métrologique portant sur des centaines, voire des milliers d'arcs de portes charretières clarifierait la datation de l'architecture lorraine. De la même façon, des relevés systématiques d'édifices faciliteraient une classification des dimensions de maisons, raisonnée dans le temps, suivant les mêmes règles de rupture entre les situations antérieures et postérieures à la Révolution.

Chaque époque usait de proportions données entre longueur et largeur de bâtiments, hauteur de maçonneries de gôutereaux et pignons, angle de pentes de toitures. Il serait permis de mettre au point des modèles d'analyse mathématique sur ces rapports qui aideraient à la datation de maisons non directement datées.

**Les ouvertures** sont certainement les éléments structurels de la maison qui la situent le mieux sur sa ligne de temps. Personnalisées par leur apparence, elles ont particulièrement

conservé la marque stylistique de leur époque. Cependant, il faut se garder des pièges, involontairement tendus par des maîtres d'oeuvre ou d'ouvrage à court de matériaux, ou par des admirateurs zélés de style ancien, sous forme de réemploi et de pastiche.

Habités à travailler à l'économie, on faisait, autrefois, un **grand recyclage des produits de démolition** et l'on n'hésitait pas à équiper les maçonneries neuves avec des éléments d'ouverture anciens, avec d'autant plus d'ostentation qu'il pouvait, par exemple, s'agir d'encadrements gothiques. Les pièces rapportées se distinguent, en général, par leur incohérence vis-à-vis des autres éléments de composition de la façade et par leur intégration peu homogène dans la maçonnerie.

Quant au **pastiche**, création, par exemple, d'une façade XVIII<sup>ème</sup> siècle, il se trahit par la plus grande sécheresse d'ouvrage des éléments d'ouverture, ou par un graphisme de date importé, non pas du siècle imité, mais du siècle imitateur. Même si l'on arrivait à copier le style apparent d'une époque, on restait imprégné de la sienne, aussi, les façades conservent-elles un caractère imparfait. La graphie d'un siècle lui restait personnelle et les dates portées sur linteau ne sauraient tromper sur leur authenticité.

Certaines ouvertures se rapportent à **des phases d'économie agricole** dont on connaît précisément l'affirmation dans le temps. On peut, au moins, citer le cas de la culture du tabac, laquelle a favorisé la généralisation d'une ouverture, inconnue jusqu'au début du XIX<sup>ème</sup> siècle, la **tabatière**, si justement dénommée, destinée à éclairer et ventiler les combles à surcroît, dans lesquels étaient mises à sécher les feuilles de tabac. Elle se présente, généralement, par groupe de trois ou quatre, tout au long de la partie supérieure de la façade.

\*\*\*

Après avoir fait parler les pierres ou, du moins, les structures, il est temps d'ouvrir **les dossiers d'archives** encore existantes. Recelant la mémoire des personnes et des sociétés, elles répondent à la curiosité que l'on porte au temps jadis.

Les archives sont, en France, de quatre ordres : nationales, départementales, communales et privées.

**Les Archives Nationales** occupent les anciens hôtels de Soubise et de Clisson, situés à l'angle de la rue des Archives, baptisée de circonstance, et de la rue des Francs-Bourgeois. Il est rare que leurs dossiers intéressent le simple particulier désireux de connaître le passé de sa maison.

C'est surtout au niveau des **Archives Départementales** que l'historien, amateur ou chevronné, conduira ses investi-

gations. Le classement des documents reste le même sur l'ensemble du territoire français et fait une distinction entre les documents produits avant et après 1792. À chaque grand sujet de connaissance est affecté le même numéro de cote :  
-B, pour les chambres de compte, les cours et les juridictions,  
-C, pour les intendances,  
-G et H, respectivement, pour les affaires concernant les clergés régulier et séculier,  
-L, pour les dossiers de la Révolution,  
-M, pour les affaires administratives du XIX<sup>ème</sup> siècle,  
-O, pour les archives communales,  
-P, pour les documents cadastraux,  
-Q, pour les dossiers de l'enregistrement,  
-E, pour les registres notariaux,  
-U, pour les affaires de justice.

**Les archives communales** sont, parfois, la doublure des archives départementales, particulièrement de celles de la série O, mais elles peuvent se compléter des précieux registres de délibérations communales. En principe, la loi fait obligation aux communes de verser leurs fonds aux archives départementales, à moins qu'elles ne soient en mesure de les conserver dans des conditions acceptables, c'est-à-dire, en armoire métallique ignifugée.

Comme les archives départementales, les archives communales sont de consultation publique, à heures et jours fixés par le maire. Toutes les archives publiques font, toutefois, l'objet de délais d'intervention de consultation variables selon l'espèce : trente ans pour les archives administratives ordinaires, cent ans pour les archives de l'état civil, les archives judiciaires, les dossiers de l'enregistrement, cent cinquante ans pour les dossiers de conscription comportant des informations médicales.

Par nature, **les archives privées** sont d'une conservation et d'une consultation aléatoire. Pour le chercheur, la difficulté tient à leur connaissance et à leur accès, pour leur propriétaire, à les conserver et les ouvrir à la recherche scientifique. De tels documents ont une valeur culturelle et, surtout, une valeur de savoir qui n'appartient plus strictement à ceux qui les ont détenus au fil des héritages. Ils trouvent toujours une juste place dans une maison de tradition.

\*\*\*

**Les registres cadastraux** sont des archives exploitables en histoire d'architecture ancienne. Le cadastre a été institué par Napoléon I<sup>er</sup> qui désirait organiser et normaliser les rôles de contributions foncières auxquelles étaient contraints les sujets de l'Empire. Auparavant, cette vaste entreprise de cadastration était interdite par les imperfections de l'arpentage et l'infinie pluralité des systèmes de mesures locaux.

L'application du **système décimal**, les hectares, ares et centiares remplaçant les jours, hommées, verges et perches, a contribué à sa mise en route, entre les années 1814 et 1830.

Bien sûr, il existait, auparavant, d'autres documents fonciers, particulièrement les *compoix* et les *plans terriers*. Leur valeur documentaire est assez faible sans être négligeable; par exemple, les *terriers* et *plans terriers* donnent une description assez large des lieux.

C'est avec le cadastre napoléonien que peut s'effectuer une approche plus personnelle de sa maison. Ce cadastre a été révisé entre les années 1960 et 1980, en général, à la suite du remembrement moderne. Il peut exister des cadastres intermédiaires, qui contribuent à affiner l'analyse, entre les structures du XIX<sup>ème</sup> siècle et les actuelles. L'étude directe des plans laisse apprécier l'évolution, en surface, des maisons et fermes anciennes; augmentation, diminution, création de bâtiments nouveaux ... Ils resteraient cependant avares en informations, sans le dépouillement des matrices qui les accompagnent; elles offrent, principalement, les éléments suivants:

- années d'entrée et de sortie dans la propriété,
- nom et prénom du propriétaire, souvent sa profession ou son état social,
- numéro de section cadastrale et de parcelle,
- superficie de la parcelle, exprimée en hectare, are, centiare, ou arpent, pied et mètre,
- valeur foncière de la parcelle,
- classe qualitative de la parcelle,
- pour les maisons, nombre d'ouvertures,
- éventuellement, divers détails concernant des agrandissements, des diminutions, des incendies.

L'intérêt de ces informations réside dans l'**identification des propriétaires successifs** de la maison, avec la capacité de découvrir, sinon d'imaginer, leur activité sociale et professionnelle, et de comprendre, pour partie, comment la demeure ou la ferme ont évolué, ce qui n'est pas sans intérêt pour son aménagement .

La méthode d'analyse est simple, il suffit d'abord de relever sur les divers plans cadastraux, l'état de section et de parcelle des édifices étudiés, puis de les repérer sur les colonnes des matrices, et de relever, dans l'ordre, l'identité du propriétaire, les années de mutation, la surface au sol, le nombre des ouvertures, d'ajuster, ensuite, l'ensemble des informations puisées dans les divers registres de matrice. Ce travail ne requiert qu'une heure ou deux d'assiduité si l'on se restreint à l'étude d'une seule maison, une journée ou deux, si l'on veut étendre sa recherche à l'ensemble d'un village ou d'une commune.

Effectués sur toute la France, **les recensements** relèguent chaque famille dans son foyer. Ils présentent, d'abord, le chef de ménage et sa profession, puis son épouse, ensuite les enfants, au besoin, les ascendants, les collatéraux, les domestiques et toute autre personne attachée au ménage. C'est avec curiosité qu'on peut suivre, de recensement en recensement, l'évolution du cercle de famille, animé par les départs de jeunes, les décès, les naissances, les nouveaux venus, les arrivages de parents et d'alliés.

Pour qui veut pousser son esprit de curiosité, les recensements permettent d'aller plus loin dans la connaissance de la population villageoise, en prenant en compte l'ensemble des demeures d'une commune, afin de suivre, tous les cinq ans, les cheminements accomplis par les membres d'une même famille pour répondre aux appels des *communes banvoisines*. La méthode d'analyse consiste à établir une série de fiches familiales, permettant de suivre le destin de chacune d'elles et de confronter ces fiches avec les résultats de l'analyse cadastrale, pour lier l'évolution des maisons et des familles.

Dérivant directement des actes notariés, **les dossiers de l'enregistrement** apportent des informations supplémentaires sur les pratiques successorales. Ils conduisent à retrouver le devenir de chaque maison, en éclairant le contexte dans lequel elles ont été héritées, ou achetées, et, notamment, les conditions de succession et de partage, l'usage que ce partage pourra éventuellement entraîner et la valeur commerciale de ces maisons. Incidemment, les cahiers de l'enregistrement présentent le tableau des héritiers bénéficiant de chaque décès.

Ainsi, l'intimité des individus et des familles devient-elle plus forte et l'historien soulève-t-il le voile pudique des secrets de famille. Les **affaires d'héritages** ont ceci de précieux, qu'à contrechamp de l'état civil, elles permettent de connaître le devenir des personnes émigrées du village qui n'apparaissent plus dans les actes de mariage et de décès.

Mis en route dans le courant du XVII<sup>ème</sup> siècle, particulièrement soumis à une interdiction de consultation pendant cent ans, **l'état civil** n'intéresse pas directement la connaissance des maisons. Il permet, toutefois, d'accéder à celle des lignées familiales à partir des recensements. Ces deux sources d'informations complémentaires ne prémunissent pas contre les risques de perte de données : sous-enregistrement, notamment à l'occasion des naissances et des décès, ou mobilité de familles et de personnes entre deux recensements. Aussi, ne faut-il rien chercher d'absolu. Si les registres paroissiaux et d'état civil n'intéressent pas directement les maisons, il arrive qu'ils contribuent à leur histoire en permettant l'**identification de certaines initiales** portées sur linteaux de porte ou pierre de fondation.

Du côté des archives privées, **les actes notariés** sont les plus à rechercher. Ils sont conservés, aux archives départementales, dans le cadre de la série E. Leur contenu approfondit les éléments de connaissance apportés par les livres de l'enregistrement, sur le plan des inventaires après décès et des conditions de succession et de partage des maisons. Ces trois sujets révèlent, bien souvent, des descriptions de maisons.

Le défaut des actes notariés tient dans leur recueil très aléatoire, ce qui oblige à piocher, longtemps, dans les dossiers avant de trouver la moindre information intéressant le patrimoine bâti. Sauf documents d'origine personnelle, il sera bien rare de toujours tomber sur sa propre demeure; une fois de plus, ce sera à travers un patrimoine plus communautaire que l'on ira chercher les fruits du savoir. Mais ceux-ci sont remarquables et introduisent, de plain-pied, dans **la vie d'une famille** par l'énumération des biens que renfermait la maison, pièce par pièce, jusqu'au nombre d'animaux abrités dans les écuries et les étables et jusqu'aux quantités de fourrages et de fagots entreposés dans les greniers. La vie des simples se révèle de cette façon, à nos yeux, aussi précieusement qu'elle se lit dans les chroniques.

Quant aux conditions des successions, elles évoquent bien des partages d'édifices, souvent à l'origine de modifications structurelles. Celles-ci ne seront pas sans conséquences sur le besoin d'aménagement, s'il est porté par le choix de respecter un certain caractère *intemporel* des lieux.

\*\*\*

Pour illustrer cette approche par trop magistrale, nous présentons quelques témoignages d'archives intéressant les maisons traditionnelles de Barisey-la-Côte. Tout d'abord, un acte extrait d'un contrat d'assurance, dans lequel est mentionnée la valeur pécuniaire de divers lieux et biens contenus par une maison.

*Le 17 avril 1891, Eugène Richard assure sa maison à la Compagnie de France, 14 rue de Grammont, Paris. Elle est en pierre, couverte de tuiles, divisée en appartement, grange, écurie, grenier à fourrage et à grain. D'une valeur de 6000 F., elle entraîne le paiement d'une prime de 3,60 F.*

*Le mobilier est composé de lits, de literie, de linge, d'effets d'habillement, d'ustensiles de cuisine, de provisions de ménage et de chauffage, de bouges et de tonneaux, pour une valeur de 1500 F. correspondant à une prime de 1,50 F. Le fourrage consiste en foin, paille, gerbe, et grains divers, pour une valeur de 1000 F. et une prime de 2 F. Une machine à battre, à deux chevaux, pour une valeur de 300 F. et 0,45 F. de prime, et une valeur de 1000 F. pour le recours aux voisins.*

*300 F. pour le bâtiment en construction, sur cave voûtée, séparé de la maison par une cour; bougerie, chambre à four, grenier à grain, plus le petit hangar attenant à la maison Champougny, 3 000 F. pour 1 80 F. de prime, plus 500 F. de recours aux voisins, soit une valeur assurée de 13 300 F. pour une prime de 9,58 F. La compagnie répond de la gratuité des dommages de la foudre.*

Ensuite, un acte de vente de deux moitiés de maison, par un particulier, à sa femme et à son fils. Les deux acquéreurs disposent de droits respectifs...

*Le 22 avril 1806, Joseph François manoeuvre, vend à Jean François, son fils, et Marie Rose François, sa femme, chacun par moitié, estimée à 371 F., une maison située entre la rue au bout de la grande rue avec les aisances et dépendances, jardin potager, derrière, à prendre du côté de Joseph Champougny, et en s'alignant, d'autre côté, sur la face extérieure du mur gouttereau de sa maison qu'occupe le vendeur, au derrière de celle qui est en vente, à prendre jusque au haut. Droit est aussi donné au vendeur, ainsi qu'à l'acquéreur d'aller et venir, passer et repasser dans l'allée de la maison du vendeur pour la libre fréquentation dans ledit jardin. Il aurait aussi, le même Jean François, le droit de faire un four qui saillira dans la cour au devant de la maison du vendeur, en l'appuyant contre le mur goutrot de celle vendue au derrière d'icelle, du côté de Joseph Champougny, et en faisant l'embouchure en devant dudit goutrot. Et comme est ensuite un conduit qui suit le long de la maison vendue et qui reçoit les eaux de celle des vendeurs, les parties conviennent qu'il sera entretenu et réparé à frais communs. Vente pour 800 F. à compter de laquelle l'acquéreur a payé comptant 75 F., quant au surplus, l'acquéreur s'engage à payer à la décharge des vendeurs 521 F. à Nicolas Drouot de Toul, 200 F. à Pierre Michel Berthenot de Toul, créanciers.*

Dans l'exemple suivant, le partage survient après la fin d'une indivision entre deux héritiers. La maison sera nécessairement dédoublée.

*Partage du 28 mai 1836, entre Louis François George et Joseph George, vigneron, propriétaires indivis d'une maison près de l'abreuvoir, contre Elophe Renard, au nord, la rue de la Besace, à l'ouest, l'abreuvoir, au sud, la grande rue, à l'est. Louis François est propriétaire des 2/5<sup>èmes</sup> de ses père et mère, François George des 3/5<sup>èmes</sup>, par acquisition sur ses frères et soeurs. Tous deux désirant de sortir de l'indivis, Louis François aura la partie de la maison à prendre de côté au midi, avec la petite écurie, la petite poêle; sur le côté, au jour sur la grande rue, l'écurie et la partie arrière ayant issue rue de la Besace, le four à l'angle, la cuve, et du côté abreuvoir, une place à fumier.*

Joseph George aura, en contre partie, du côté d' Elophe Renard, l'écurie au jour de la rue de la Besace, la poêle et la chambre à la suite, au jour sur la grand rue, la cave voûtée sous ces pièces, l'écurie ayant sortie sur la grand rue, la place à fumier, vis-à-vis de la sortie, et le grenier à fourrage. En cas d'exhaussement du mur qui sépare les parties, il sera mitoyen et les frais seront partagés.

Louis François George jouira, pour 6 ans à partir du 23 avril, d'une demi cave comprise au côté de son copartageant, à prendre du côté du puits dont il jouira avec Joseph François George; Joseph François aura le droit, pour 6 ans, de cuire au four en compensation.

La porte de la cuverie communiquant avec la partie de Joseph François George, sera bouchée, à l'expiration du temps pendant lequel ce dernier jouira de son four, celle communiquant dans la poêle, sur Joseph François George, sera bouchée dans l'année.

Ensuite, à la Prévert, peut-être, mais bien utile pour l'historien et savoureux pour le profane, cet inventaire, après décès, dont regorgent les actes notariés.

Le 4 septembre 1827, inventaire par Nicolas George, de sa communauté avec Marguerite Champougny, et tuteur de ses cinq enfants mineurs, fait par Etienne Barbazant fils, expert.

Dans la cuisine :

- une crémaillère, un chenet, deux pelles de fer, un soufflet, des pincettes, un petit rail, une grande fourchette, deux cuillères à pot, une cuillère à pot, un petit gril, deux lampes à queue en fonte, 7 F.
- trois pots, un petit chaudron, une grande cocotte en fonte 12 F.
- une cuillère à pot, un arrosoir, un entonnoir de fer blanc, un seau ferré, une lanterne en bois, 4 F.
- un grand chaudron et un petit d'airain, un bassin de cuivre 7 F.
- trois saladiers, un plat, quatre assiettes, 2 F.
- six cuillers, six fourchettes, quinze pièces de poterie, deux

cruches, une grande cruche de grès, une carafe, une bouteille et six verres, 3 F.

- un marteau, un ciseau, un couteau à deux mains, une hachette et trois ciseaux, 4 F.
- une armoire en chêne à deux volets 15 F., renfermant dix draps, 50 F., un drap, quatre serviettes, deux besaces, huit enveloppes de traversin, 19 F.
- trois kg. de chanvre façonné, 6 F.
- un lit de chêne avec rideau de serge verte, une paillasse, une couverture piquée, 70 F.

Dans la poêle (la belle pièce contiguë à la cuisine):

- une bassinoire d'airain, un chenet, trois assiettes d'étain, 9 F.
- trois soupières, quatre assiettes, une salière en faïence, un petit miroir, 2 F.
- un saloir de bois, deux pots et cocotte de fonte, 5 F.
- une petite et vieille armoire sans volets, une table à pieds, deux chaises de bois et deux de paille, 8 F.
- un lit alcôve en chêne avec rideau de serge verte, une paillasse, un plumeau, deux traversins, un oreiller, deux draps et une couverture piquée, 70 F.
- une armoire de chêne fermant à deux volets et deux tiroirs, 50 F. renfermant douze chemises de la défunte, 30 f. neuf jupes, deux corselets toile de ménage et jupes, et six corselets, 80 F.
- quatre mouchoirs de poche, un capuchon, trois tabliers, quatre mouchoirs, dix-huit cornettes, 30 F.
- quatorze paires de bas 6 F., béguin piqués, 14 F.
- une vache, une génisse, un veau de lait, 130 F.
- une truie et un moyen porc, 50 F.
- 2 010 quintaux de foin, 2 quintaux de paille, 34 F.
- 4 kâs, deux bêches, une pelle, une hachette, une faux, une fourche à fumier, 12 F.
- quatre corbeilles d'osier, onze fardeaux de chanvre en brins, sept cents échelas, 18 F.

Devant la maison :

- une voiture de fagots, un tombereau, une charrette, 18 F., une charrette pour fenaison à 2 roues, 30 F.

## La rue lorraine

Allain (54)

L'habitat lorrain est, par excellence, un habitat d'ensemble. L'alignement des façades et des toitures offre leur homogénéité à ces trois maisons. Les portes charretières gouvernent la composition des ouvertures, toutes percées en rez-de-chaussée.



## Ferme de laboureur

Allain (54)

La maison de laboureur la plus classique. Trois travées en distribuent les fonctions : écurie, grange et logis. Les linteaux de portes et fenêtres, en segment d'arc, permettent de la dater, de la seconde moitié du XVIII<sup>ème</sup> siècle, au début du XIX<sup>ème</sup>. La porte charretière et la porte piétonne possèdent un jambage commun. L'étage n'est occupé que par des greniers. L'implantation de cette ferme, en bord de rue, a permis d'équiper sa toiture d'une croupe.



## Ferme de laboureur

Beuvezin (54)

Report de la grange, à l'extrémité gauche. A la ferme originelle de XVIII<sup>ème</sup> siècle, s'est ajoutée la création d'un étage, au XIX<sup>ème</sup>. La rue, en pente, permet l'insertion d'une cave sous le logis.





## Ferme de laboureur

Barisey-la-Côte (54)

Exemple rare de ferme avec corps de logis de plan carré, à deux cellules d'habitation, pour deux ménages.

## Ferme de laboureur

Dolcourt (54)

Grande ferme de laboureur, à double logis. Avec leurs linteaux droits, les ouvertures sont d'une facture nettement datable du XIX<sup>ème</sup> siècle. Les trois oculi sous toiture soulignent, finement, la composition des ouvertures.



## Ferme de laboureur

Tramont-Émy (54)

Au XIX<sup>ème</sup> siècle, la composition des ouvertures et les proportions de la façade appliquent le système décimal. L'étage reste strictement aménagé en grenier.





## Ferme de laboureur

Tramont-Lassus (54)

Grande ferme de laboureur à double écurie. Son ampleur n'empêche pas que l'étage du logis soit réduit à la portion congrue. Les ouvertures restent donc circonscrites au rez-de-chaussée, entre le tiers de la hauteur de la façade, pour les portes piétonnes et les fenêtres, à la moitié de cette hauteur, pour la porte charretière.

## Ferme de laboureur

Tramont-Lassus (54)

Autrefois, cette façade était garnie, sur toute la longueur, d'une double rangée de nichoirs à moineaux, subsistant en partie, ou dont la trace reste bien visible.



## Ferme de laboureur

Dolcourt (54)

Longue façade, derrière laquelle le corps d'exploitation occupe une part prépondérante. Large porte d'écurie cintrée, comme il est coutumier dans ce secteur. L'écurie possède deux travées importantes. Au-dessus de la porte piétonne, la niche a perdu sa statue.



## Ferme de laboureur

Charmes-la-Côte (54)

Il semble qu'au corps de logis du XVIII<sup>ème</sup> siècle, se soit ajoutée, au XIX<sup>ème</sup> siècle, à droite. Mais, seul, un examen plus approfondi de la structure permettrait de confirmer cette hypothèse. Niche à saint, petites fenêtres d'écurie et de grenier, dynamisent la composition des ouvertures, sans l'alourdir.

## Ferme de laboureur

Goviller (54)

Datée de 1792, cette ferme de laboureur s'est augmentée d'un corps de logis que le tracé de la rue n'a pas permis de construire dans la continuité de la façade. Le logis central est surélevé par la présence d'une cave.



## Ferme de laboureur

Battigny (54)

Cette ferme, datable du XIX<sup>ème</sup> siècle, a perdu la souplesse de composition d'ouverture des fermes du XVIII<sup>ème</sup>. Le système métrique en est la cause. Les deux tabatières rectangulaires sont particulièrement typiques des années 1850, mais la porte d'écurie conserve sa largeur et son arc cintré, que l'on trouve aux confins du Toulinois et du Saintois.



## Ferme de laboureur

Beuvezin (54)

Adaptation de la ferme à la fonction de "café-restaurant"; les attributs agricoles ne sont plus apparents en façade.



## Ferme de laboureur

Mont-l'Étroit (54)

Toit saillant, soutenu par un poteau, occasionnant un retrait de la façade. Cette disposition est très rare à observer aujourd'hui. A-t-elle été plus fréquente autrefois? Le défaut d'entretien de cette superbe toiture de tuile canal a entraîné la ruine, puis la disparition de cette ferme.



## Ferme de laboureur

Vannes-le-Châtel (54)

On trouve quelques autres toitures saillantes, groupées sur Mont-l'Étroit, Saulxures-lès-Vannes et Vannes-le-Châtel. La faible largeur de cette façade permet de faire simplement supporter le toit, par une extension de l'arbalétrier. Les chevrons sont portés par une panne extérieure, encadrée dans les pignons mitoyens débordants.





## Ferme composée

Tramont-Lassus (54)

Deux fermes presque jumelles, intégrées dans un même corps de bâtiment; la composition des ouvertures s'effectue autour des deux portes charretières associées.

## Ferme composée

Beuvezin (54)

Si leurs toitures décrochent au niveau des faitages, les façades de ces deux fermes sont en parfaite continuité et doivent être, d'abord, perçues dans leur unité que rompt, hélas, la descente de la gouttière.



## Ferme composée

Vandeléville (54)

Seule, une étude d'archives et de structure permettrait de comprendre la genèse de ce vaste corps de bâtiment, qui se présente aujourd'hui avec un double corps d'exploitation. Les aérations de grenier, en demi-lune, donnent une note d'originalité à cette double façade.





## Ferme composée

Gélaucourt (54)

La disproportion est grande entre la place occupée par le corps de logis et celle qu'a prise l'exploitation qui compte deux granges et deux écuries.

## Ferme composée

Selaincourt (54)

Deux fermes, structurées dans le même corps, avec logis surélevé sur caves hautes. Les portes charretières constituent les entrées uniques.



## Maison de vigneron

Bulligny (54)

Maison d'apparence urbaine, néanmoins à vocation de viticulture et polyculture. La composition des ouvertures, le linteau de porte de grange, en segment d'arc, traduisent un style de la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle. La cave n'est que partiellement enterrée, ce qui entraîne un important rehaussement du corps de logis.





## Maison de vigneron

Charmes-la-Côte (54)

L'évolution de style de la maison de vigneron: un siècle, au moins, sépare ces deux façades et, pourtant, les fonctions de ces deux maisons sont identiques. La porte charretière révèle une activité de polyculture, la cave semi-enterrée, la vinification, et le logis est surélevé. Mais à droite, le logis est fortement développé, l'éclairage est amélioré par une composition d'ouvertures néanmoins rigide.

## Maison de vigneron

Mont-le-Vignoble (54)

Hauteur assez exceptionnelle pour une maison lorraine ; elle compte pratiquement trois niveaux. Les trois travées ne sont pas nettement développées et l'intérêt de la composition des ouvertures tient dans l'association des trois portes. L'entrée du logis et celle de l'écurie ne sont pas différenciées. Une simple lecture de façade est insuffisante pour comprendre la détermination du plan de cette ferme.



## Maison de vigneron ou de manouvrier

Mont-le-Vignoble (54)

Lorsqu'il devient difficile de distinguer la maison de vigneron de la maison de manouvrier: la façade est réduite à sa plus simple expression, par la condamnation de la porte piétonne, lorsque a été institué l'impôt sur les portes et fenêtres. La goulotte de la pierre à eau est portée bas, comme il est fréquent. Les voussoirs de l'arc sont moulurés et le pied-droit commun, entre la porte charretière et l'ancienne porte piétonne, est creusé d'une saignée dans laquelle était appliqué le mortier de façade.





## Maison de vigneron

Barisey-la-Côte (54)

Ferme de polyculteur-viticulteur, sans signe d'aménagement viticole apparent. Derrière la grange, se situe l'écurie, accessible par un corridor indépendant. La cave s'insère sous le logis, accessible à partie de l'écurie, sous un corps de bâtiment servant de hallier, ajouté au XIX<sup>ème</sup> siècle. La facture des ouvertures est typique des années 1880, particulièrement le linteau de porte charretière en segment d'arc.

## Maison de manouvrier

Ochey (54)

Ferme de manouvrier, à deux travées, sans porte d'écurie indépendante. L'arc de la charretière, bas et mouluré, ainsi que la porte piétonne, pourraient être du XVII<sup>ème</sup> siècle. Deux pieds de vigne soulignent la façade, comme il était de tradition pour celles orientées au sud. La pyramide vitrée de la flamande émerge contre la souche de cheminée.



## Maison de manouvrier

Ochey (54)

La maison de manouvrier dans sa simplicité; bêtes et gens passaient par la même porte piétonne. Celle-ci, comme la porte charretière, paraît du XVIII<sup>ème</sup> siècle, alors que la fenêtre et la tabatière sont nettement datables du XIX<sup>ème</sup> siècle. L'examen des maçonneries décrépies permettrait de mieux saisir l'âge de ces ouvertures.



## Maison de manouvrier

Ochey (54)

Maison de manouvrier plus ample. La cuisine borgne est éclairée par un châssis vitré plat. La fenêtre date de la fin du XVIII<sup>ème</sup> siècle, mais s'agit-il d'un réemploi? Les deux portes accolées sont du XIX<sup>ème</sup> siècle. Les deux ouvertures de greniers enjolivent la composition des ouvertures.

## Pignon

Autreville (88)

Disposition rare, la ferme s'oriente en pignon, sur la rue.



## Pignon

Crépey (54)

Lorsqu'il n'est pas mitoyen, le pignon s'ouvre pour répondre aux besoins cruciaux en lumière. A souligner, l'élégante vigne en espalier. La demi-croupe offre une moindre prise au vent.





## Marqueurs du temps

Vandeléville (54)

Partie de façade du XVII<sup>ème</sup> siècle, ouvertures réduites, encadrements moulurés.

## Marqueurs du temps

Gibeauveix (54)

Ouvertures caractéristiques du début du XVIII<sup>ème</sup> siècle, daté de 1723. Au souci d'équilibre, répond le désir de donner, à la porte piétonne du logis, une apparence beaucoup plus auguste qu'à celle de la porte d'écurie.



## Marqueurs du temps

Beuvezin (54)

Ouvertures de la seconde moitié du XVIII<sup>ème</sup> siècle, travées d'exploitation.





## Marqueurs du temps

Beuvezin (54)

Seconde moitié du XVIII<sup>ème</sup> siècle, logis sur cave.

## Marqueurs du temps

Tramont-Saint-André (54)

Pierre de fondation, datée de 1832, à l'évocation du plus jeune enfant de la famille, car il aurait le bénéfice de la plus longue mémoire.



## Marqueurs du temps

Tramont-Lassus (54)

Millésime gravé, de 1821, accompagné de la représentation du Christ et de la royauté.

